

N/réfs : AM/CP/MEL

Le Maire

Objet : Réunion du Conseil Municipal

à

Tous les élus

Le 6 avril 2006

Chers collègues,

Vous êtes invités à participer à la réunion du Conseil Municipal, **le vendredi 14 avril 2006 à 20h30 au Domaine de Bômale.**

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- N° - Affectation du résultat 2005 – Budget Principal COMMUNE
- N° - Vote des taux des 4 taxes directes locales
- N° - Budget Primitif 2006 – Budget Principal COMMUNE
- N° - F.D.A.E.C. 2006
- N° - Participations financières 2006 au SIEA
- N° - Demande de subvention au Conseil Général pour mobilier école maternelle
- N° - Régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux et prime de fin d'année des contractuels pour l'année 2006
- N° - Adhésion au SIST du Libournais
- N° - Maison de la Petite Enfance : échange de terrains avec un propriétaire voisin et la Communauté de Communes
- N° - Demande de retrait du S.I.V.U. du Chenil du Libournais formulée par la Commune de COIRAC
- N° - Subvention à l'Amicale des piégeurs du Pays Gabaye dans le cadre de la lutte contre les ragondins
- N° - attribution de subvention à MKP « MUSIQUES A PILE »
- N° - attribution de subvention au COMITE DES FETES
- N° - attribution de subvention au CLUB CYCLISTE ST DENIS
- N° - attribution de subvention aux JEUNES AGRICULTEURS des Cantons de Guîtres-Coutras
- N° - attribution de subvention à l'USSD
- N° - attribution de subvention à LA GYM VOLONTAIRE n°1
- N° - attribution de subvention au BADMINTON ACD
- N° - attribution de subvention au LOTUS KARATE
- N° - attribution de subvention à l'ELAN DIONYSIEN BASKET
- N° - attribution de subvention à l'AMICALE BOULISTE
- N° - attribution de subvention au TENNIS CLUB DE L'ISLE
- N° - attribution de subvention à l'AJD DANSE JAZZ
- N° - attribution de subvention à SAINT-DENIS JUDO
- N° - attribution de subvention à l'Association « JOLLY JUMPER »
- N° - attribution de subvention à LOISIRS DANSES
- N° - attribution de subvention au RADIO CLUB
- N° - attribution de subvention aux PETITS PECHEURS
- N° - attribution de subvention à l'Association LE LIEN
- N° - attribution de subvention au SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS – section de Coutras
- N° - attribution de subvention à l'Association des DONNEURS DE SANG BENEVOLES
- N° - attribution de subvention à l'ACPG/CATM
- N° - attribution de subvention à l'AGE D'OR
- N° - attribution de subvention aux RESTAURANTS DU CŒUR – section locale du Canton de Guîtres
- N° - attribution de subvention à l'UNION MUSICALE DE LAGORCE

- N° - attribution de subvention à LA LYRE
- N° - attribution de subvention à l'ECOLE DE MUSIQUES VIVANTES : section Instru'Menthe
- N° - attribution de subvention AU FIL DU TEMPS
- N° - attribution de subvention à LA PALETTE DIONYSIENNE
- N° - attribution de subvention à LA LUDOTHEQUE « LE KALEIDOSCOPE »

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain MAROIS
Maire